

Trions et réduisons nos déchets !

GUIDE PRATIQUE du tri des déchets



Nouveau
Triez vos emballages plus simplement !

LORIENT
AGGLOMÉRATION

Bon à savoir !

➔ **Comment se réapprovisionner en sacs biodégradables ?**
Afin de vous faciliter le tri de vos biodéchets, Lorient Agglomération met à votre disposition des sacs biodégradables. Vous pouvez vous les procurer dans les déchèteries de l'Agglomération et certaines mairies.

➔ Retrouvez toutes les informations sur le tri et la prévention des déchets dans les guides pratiques mis à votre disposition en mairie et dans votre médiathèque.



Guide pratique des déchèteries*



Guide pratique de la réduction des déchets



Guide pratique du compost

*Depuis octobre 2015, les horaires des déchèteries ont changé, consultez le nouveau guide sur lorient-agglo.fr.

SUR LE WEB, C'EST ENCORE PLUS FACILE...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de Lorient Agglomération :

www.lorient-agglo.fr

VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS ?

N° Vert 0 800 100 601

« Tapez 1 » APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LORIENT
AGGLOMÉRATION

À Lorient Agglomération, une famille trie une fois et demi plus de déchets que la moyenne nationale !

C'est aussi grâce au tri des biodéchets qui permet d'obtenir un compost de grande qualité : il a même obtenu l'éco-label européen et la certification agriculture biologique !

DÉCOUVREZ LE FABULEUX DESTIN DES BIODÉCHETS !

ÉTAPE 1



Vous déposez vos biodéchets (épluchures, restes de repas, essuie-tout...) dans du papier journal ou un sac biodégradable, que vous jetez ensuite dans votre bio-seau.

ÉTAPE 2



Vous videz votre bio-seau dans le bac vert. Le jour de la collecte des biodéchets, un camion-benne viendra collecter son contenu.

ÉTAPE 3



Les biodéchets collectés sont déposés à l'aire de réception de l'unité de traitement biologique des déchets Adaoz à Caudan.

ÉTAPE 4



Les biodéchets sont mélangés avec des déchets végétaux broyés secs pour permettre leur transformation en compost. Ce mélange est ensuite déposé dans des tunnels.

ÉTAPE 5



Après quatre semaines passées dans les tunnels, et grâce à la forte chaleur générée par leur dégradation, les biodéchets sont transformés en compost-jeune.

ÉTAPE 6



Le compost-jeune obtenu à l'étape précédente est ensuite aéré durant deux semaines pour permettre sa maturation. Après avoir été tamisé, il est prêt à l'emploi !

ÉTAPE 7



Le compost est principalement utilisé par les agriculteurs du territoire, il est aussi mis à disposition des espaces verts des communes et des espaces naturels de Lorient Agglomération. Pour les habitants, il est aussi distribué lors des animations.

GUIDE PRATIQUE du tri des déchets

Les biodéchets

En sac biodégradable
ou dans du papier journal



Je dépose dans la poubelle verte...

- Épluchures, restes de repas, bouquets fanés
- Fruits de mer, coquilles d'œufs, de noix, de crustacés
- Filtres à café, sachets de thé, essuie-tout, mouchoirs
- Papiers gras, cartons souillés, boîtes de camembert

LES POUBELLES VERTES SONT COLLECTÉES LE :

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
 Matin Après-midi

Je dépose mes déchets végétaux en déchèterie ou je les utilise en paillage dans mon jardin

Les emballages

En vrac,
sans sac



En + dans le bac jaune !

Je dépose dans la poubelle jaune ou le sac jaune...

- Aérosols, canettes, barquettes en aluminium, boîtes de conserve
- Emballages et boîtes en carton sans résidu alimentaire, briques alimentaires
- Bouteilles (eau, huile ménagère...), flacons (shampooing, produits ménagers...)
- **En + dans le bac jaune :** les films, sachets en plastique, pots de yaourt et de crème, barquettes en plastique, polystyrène **vont aussi dans la poubelle jaune !**

LES POUBELLES JAUNES SONT COLLECTÉES LE :

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
 Matin Après-midi
 Tous les 15 jours / semaine : paire impaire



Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

En apport volontaire près de chez vous...

Le verre

Je dépose dans les conteneurs verts...

- Bouteilles
- Bocaux
- Pots...



(bouchons et couvercles acceptés)



Les papiers

Je dépose tous mes papiers dans les conteneurs prune...

- Journaux
- Papiers et cahiers
- Magazines et prospectus
- Enveloppes avec ou sans fenêtre...



Le textile

Je dépose dans les conteneurs blancs... (gérés par Retritex, filière d'Emmaüs)

- Vêtements et linges de maison **dans un sac**
- Maroquinerie (sacs et chaussures)

Emplacement des conteneurs pour le textile sur www.retritex.fr



Les déchets non recyclables

En sac

Je dépose dans la poubelle bleue...

couches, sacs aspirateur, litière non naturelle...



LES POUBELLES BLEUES SONT COLLECTÉES LE :

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
 Matin Après-midi
 Tous les 15 jours / semaine : paire impaire

Quand sortir les poubelles en cas de jours fériés ?

- Si le jour férié est un LUNDI ou un MARDI › la collecte aura lieu le samedi précédent.
- Si le jour férié est un MERCREDI, JEUDI ou VENDREDI › la collecte aura lieu le samedi suivant.

Pour les communes de Groix, Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay et Quistinic : se référer au site internet www.lorient-agglo.fr (Rubrique Pratique › Trier ses déchets › Connaître ses jours de collecte).

PENSEZ À SORTIR VOTRE POUBELLE LA VEILLE AU SOIR ET À LA RENTRER APRÈS LE PASSAGE DU VÉHICULE DE COLLECTE.

POUR CONNAÎTRE LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS, APPELEZ LE **N° Vert 0 800 100 601** OU CONNECTEZ-VOUS SUR **www.lorient-agglo.fr**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE